

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CALES DE BITUME

Version: 39b

Date de révision: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: CALES DE BITUME
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité  
SU 10 - PC 10
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA AG  
Härdlistrasse 1 – 2  
8957 Spreitenbach  
Suisse  
Tél: +41 (0)56 418 59 30  
Télécopie: +41 (0)56 418 59 31  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
2. 4. Autres dangers: Le liquide chaud peut causer de graves brûlures cutanées.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Refroidir immédiatement la peau à l'eau froide après contact avec le produit fondu. Ne jamais enlever le bitume de la peau. Refroidir à l'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Donnée non disponible.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Donnée non disponible.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Donnée non disponible.
4. 2. 4. Ingestion: Donnée non disponible.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CALES DE BITUME

Version: 39b

Date de révision: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- |  |   |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone  |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | Évacuer la zone.  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.  |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Laisser solidifier.<br>Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.   |
| 6. 4. Référence à d'autres sections:   | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |   |
|---|---|
| 7. 1. Manipulation:   |   |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:   | Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:   | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.                             |
| 7. 2. Stockage:   |   |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.        |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage:  | Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.                        |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:   | de même nature que celui d'origine  |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):   | Étanchéité  |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- |  |  |
|--|--|
| 8. 1. Paramètres de contrôle:                |  |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:             | Non applicable.  |
| 8. 2. Contrôles de l'exposition:             |  |
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| 8. 2. 2. Protection des mains:               | gants de protection contre la chaleur  |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:  | vêtements de protection à manches longues  |
| 8. 2. 4. Protection des yeux:                | Porter un appareil de protection des yeux/du visage                                  |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène:                   | Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.            |

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CALES DE BITUME

Version: 39b

Date de révision: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	solide
9. 1. 2. Couleur:	noir
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	Non déterminé.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	70°C
9. 1. 6. Point / intervalle de fusion:	70 - 110°C (EN 1427)
9. 1. 7. Point d'éclair:	> 200°C (EN 22592 / EN 22719)
9. 1. 8. Limites d'explosivité:	Non déterminé.
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):	1,1
9. 1. 10. Viscosité:	Non déterminé.

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non déterminé.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non déterminé.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 4. Conditions à éviter:	Donnée non disponible.
10. 5. Matières incompatibles:	Donnée non disponible.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Aucun.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Donnée non disponible.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Donnée non disponible.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Donnée non disponible.
11. 2. 4. Ingestion:	Donnée non disponible.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Donnée non disponible.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Donnée non disponible.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Donnée non disponible.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Donnée non disponible.
12. 6. Autres effets néfastes:	Donnée non disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CALES DE BITUME

Version: 39b

Date de révision: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

---

- |   |  |
|---|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets:          | Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés:                       | Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.     |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | N° CODE: 17 03 02  |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |   |
|--|---|
| 14. 1. Information(s) générale(s):   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. |
| 14. 2. Numéro ONU:   | Non applicable.   |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement:   | Non applicable.   |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | Non applicable.   |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable.   |

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- |  |  |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Règlement CE 1907-2006<br>Règlement CE 1272-2008<br>Règlement CE 790-2009<br>Règlement CE 453-2010 |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Non applicable.  |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 16. 1. 1. Date de la première édition:    | 10/08/2016                     |
| 16. 1. 2. Date de la révision précédente: | 26/10/2016                     |
| 16. 1. 3. Date de révision:               | 26/10/2016                     |
| 16. 1. 4. Version:                        | 39b                            |
| 16. 2. Réalisé par:                       | SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr |